

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 16 DECEMBRE 2024

Date de convocation : 04/12/2024

2024-050

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

en présence : 12

votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de décembre à vingt heures et zéro minute, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Marc DEGAUCHY, Maire.

Etaient présents : CORDEVANT Laurent, CORDEVANT Yasmina, DEGAUCHY Marc, DRICOURT Benoît, DUPUIS Marc-André, FACHE Olivier, GRANDIAU Maxime, LENS Marie-José, MARSON Paola, MARTIN Gérard, TABARD Anne-Sophie, WILLECOCQ Jean-Michel

Absents excusés : PICAUD Christophe, LOIFERT Florence

Absents non excusés : /

Procurations : PICAUD Christophe donne procuration à DUPUIS Marc-André

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : CORDEVANT Yasmina

DELIBERATION N°50 : RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE - DERNIERE TRANCHE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR et du Conseil Départemental a été faite pour la l'aménagement des allées du cimetière pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (dernière tranche) mais que seule celle du Conseil Départemental a été allouée. Il fait savoir que le délai de réalisation des travaux a été dépassé et que la caducité des crédits inutilisés a été prononcée.

Il propose aux conseillers municipaux de faire actualiser les devis établis et de représenter cette demande auprès de la Préfecture au titre de la DETR pour la programmation 2025 ainsi qu'auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces propositions. Il autorise le Maire à demander la réactualisation des devis, à établir un dossier de demande de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental de l'Oise et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 16 décembre 2024.

